



Trop perçu CAF suite à la révision de vos droits de 2007!

Par **juju971**, le **03/05/2016** à **19:57**

Bonjour, j'ai reçu aujourd'hui un courrier de la CAF intitulé : "Dernier rappel avant une action en justice".
600€ d'Als m'aurait été versé en trop en 2007 suite à la révision de mes droits. La CAF m'en aurait informé en 2009 (sous quelle forme ?).
Je n'ai jamais eu cette information, en tout cas je ne m'en souviens pas. Je n'ai aucun documents de cette époque (presque 10 ans en arrière) et j'ai juste l'impression qu'il me réclame des sous de manière abusive.
La CAF me demande de signer une reconnaissance de dette et de formuler une proposition minimum de remboursement de 75€ ainsi que de leur donner l'autorisation de prélèvement sur mon compte bancaire.
J'ai tout simplement l'impression de me faire arnaquer par un institut d'état?
A l'époque j'étais étudiant et je ne touche plus d'Als depuis 2009. Je ne comprends pas trop tout ça.
Pouvez-vous m'aider à y voir plus clair?